



## FICHE D'ARRÊT

Cour de Cassation, Chambre civile 1, du  
6 juillet 1999, 97-20.398

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

n'était pas établie.

La cour d'appel ajoute, qu'en raison des soins et frais que celle-ci avait prodigué à leur mère, il était normal que celle-ci perçoivent une certaine somme.

Les frères forment alors un pourvoi en cassation. Ils reprochent à la Cour d'appel de ne pas

**Cliquez sur "télécharger"**

pour consulter l'intégralité du document

droit que la Cour d'appel en a déduit que celle-ci pouvait prétendre à une indemnité.

